

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-ET-UN DECEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE PHILIPPE HERCOUET.

Date de la convocation : 15 décembre 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président :

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, David BURLOT.

Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Marie-Madeleine BOURDEL, Nathalie BOUZID, Patrick BRIENS (*suppléant de Nicole POULAIN, absente*), Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Stéphane de SALLIER DUPIN, Céline FORTIN, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ, absente*), Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Claudine AILLET donne pouvoir à Alain GENCE,
- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Nadine L'ECHELARD,
- Nathalie BEAUVY donne pouvoir à Denis BERTRAND,
- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Pierre LESNARD donne pouvoir à Gwenaëlle AOUTIN,
- Caroline MERIAN donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Yves RUFFET donne pouvoir à Paulette BEUREL,
- Laurence URVOY donne pouvoir à Christelle LEVY,
- Carole BERECHÉL, Yvon BERHAULT, Jean-François CORDON, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL,

Délibération n°2021-248

Membres en exercice : 69 Présents : 53

Absents : 16

Pouvoirs : 10

RESSOURCES HUMAINES ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE ET DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL CREATION DE DEUX POSTES DE CHARGE DE MISSION

Par délibération en date du 10 mars 2020, Lamballe Terre & Mer a validé la stratégie de son futur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Pour sa mise en œuvre opérationnelle et afin de permettre une implication de tous et de toutes, la communauté a décidé en 2021 de répondre à des appels à projets (planification énergétique territoriale, plan alimentaire territorial (PAT) et mobilisation citoyenne), pour lesquels elle a été retenue. Par ailleurs, Lamballe Terre & Mer s'inscrit également dans la démarche du Contrat d'Objectifs territorial (COT) qui permet d'accompagner les territoires dans la transition écologique.

Aussi, pour mener cette politique des transitions au sein du territoire, il est proposé la création de deux postes de chargé(e) de projets selon les modalités prévues par le II de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale :

- Chargé-e de mission climat-air-énergie : l'objectif est de travailler sur la planification énergétique territoriale pour assurer un développement cohérent de la production des EnR (énergies renouvelables) en lien avec les enjeux environnementaux et les besoins énergétiques du territoire. Il s'agira notamment de veiller à l'équilibre entre les fonctions alimentaires et énergétiques des productions agricoles sans pour autant dégrader l'environnement et le cadre de vie. Par ailleurs, même si les émissions de GES sont majoritairement d'origine agricole un enjeu de concertation avec les habitants et acteurs économiques sera mené pour réduire les émissions de GES d'origine énergétique,
- Chargé-e de mission alimentation territoriale : l'objectif est de participer à la coordination et l'animation du système de coopération territoriale (acteurs « du champ à l'assiette ») pour les transitions du système agri-agroalimentaire et autres activités économiques, ainsi que des modes de vie des citoyens. Ce pilotage du PAT s'effectuera en transversalité avec les services de l'agglomération, programmes-outils en cours et partenaires extérieurs.

Ces postes bénéficient de différents financements par l'ADEME/Etat :

- Pour le volet climat-air-énergie : part fixe de 75 000 € en phase 1 (sur 18 mois), puis part variable de 275 000 € maximum (jusqu'à la fin de la 4^{ème} année),
- Pour le volet alimentation territoriale : 100 000 € sur 3 ans.

Vu les délibérations :

- n°2020-054 du 10 mars 2020, approuvant la stratégie climat énergie,
- n°2021-072 du 27 avril 2021, approuvant l'approche globale Agriculture Alimentation du territoire et les grands axes d'actions pour le Projet Alimentaire Territorial de Lamballe Terre & Mer,

Considérant le débat d'orientation budgétaire 2022, qui s'est tenu le 16 novembre 2021

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- VALIDE la création d'un poste de chargé.e.s de mission climat-air-énergie, à temps plein, de catégorie A, en contrat de projet, pour une durée de quatre ans,
- VALIDE la création d'un poste de chargé.e.s de mission alimentation territoriale, à temps plein, de catégorie A, en contrat de projet, pour une durée de trois ans,

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Abstention : 2 – M. de SALLIER DUPIN (+ pouvoir de Mme MERIAN).

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **23 DEC. 2021**
Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président,
Philippe HERCOUET



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **23 DEC. 2021**

De l'affichage le **23 DEC. 2021**

*Pour le Président,
Par délégation,*
Directeur Général des services,
Arnaud LECOURT


